

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

22^{ème} année - N° 4084 - Mardi 15 Mars 2022 - Prix : 200 Fc

CONCOURS DE PLANS D'AFFAIRES :

Le 2e cycle du PIDC vise 160 projets



Le ministre Msaidié devant la presse
pour la 2e cohorte des plans d'affaires

SONELEC :

**Les nouveaux abonnés crient
à l'« arnaque »**

LIRE PAGE 6

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 11 au 15 Mars 2022**

Lever du soleil:

06h 10mn

Coucher du soleil:

18h 24mn

Fadjr : 04h 58mn

Dhouhr : 12h 21mn

Ansr : 15h 39mn

Maghrib: 18h 27mn

Incha: 19h 41mn



AFFAIRE DJAANFAR SALIM ALAOUI ET INT'AIR ILES :

La partie adverse a obtenu un renvoi au 26 mars



Photo d'archive

L'affaire opposant l'actuel ministre de l'Éducation nationale et la compagnie Int'Air Iles est passée en audience samedi 12 mars dernier pour tentative de conciliation. La partie adverse a sollicité un renvoi pour avoir le temps de répondre aux écritures du plaignant.

Passée en audience le 12 mars pour tentative de conciliation, l'affaire entre Djaanfar Salim, ex directeur aux impôts à Anjouan devenu ministre de l'Éducation, et la compagnie aérienne Int'Air Iles, n'est pas encore termi-

née. En début de semaine dernière lors d'une audience au tribunal commercial, c'était pour les échanges de conclusions après une tentative de conciliation vaine. Mais la partie adverse représentée par Me Chabaani, a sollicité un renvoi pour lui permettre de répondre aux écritures du plaignant. L'affaire est à nouveau renvoyée, cette fois au 26 de ce mois.

Int'Air Iles accuse l'ex directeur des impôts au niveau d'Anjouan d'avoir consommé des billets d'avions « sans payer ». La facture s'éleverait à 10 millions de nos francs. Le PDG d'Int'Air Iles aurait lancé

un ultimatum à M. Djaanfar Salim pour la régularisation des 2/3, au plus tard le 28 décembre dernier sinon il irait saisir la justice. Il faut dire que rien n'a été versé jusqu'aujourd'hui. « Nous avons essayé d'arranger ça à l'amiable pour qu'il paie les 2/3, mais il me dit qu'il n'a jamais signé de bon de commande », regrette Seffoudine Inzoudine, le PDG d'Int'Air Iles. Interrogé à son tour par nos soins, Djaanfar Salim Allaoui n'a pas donné suite à nos questions envoyées dans la messagerie WhatsApp...

Andjouza Abouheir

MUSIQUE

Papaloté, grain de star

Papaloté, Hamza Anoir de son vrai est sans conteste l'un des musiciens les plus accomplis de sa génération. Depuis sa première scène en 2012, le jeune longiligne aux cheveux bouclés ne cesse de surprendre son bon monde tant ses opus laissent sans voix tout ceux qui ont la chance de prendre part à ses prestations.

Auteur, compositeur, guitariste, percussionniste, bref un artiste à tout faire. Papaloté franchi au fur et à mesure de ses sorties scéniques des nouveaux paliers dans son cheminement. Ceux qui ont eu la chance d'assister à sa prestation au "Pôle Culturel de Chirongui" n'en diront pas moins. Invité par son mentor (Eliasse) à assurer la première partie de son concert à Mayotte après 10 ans d'absence, pour sa première sortie hors des 3 îles, Papaloté a assuré une prestation XXL. Pendant près d'une

heure, le jeune talent a enivré les spectateurs venus nombreux au pôle culturel de Chirongui.

Dès les premières notes du morceau "Wusendra Havi Mwana" suivi de "Raya" que Papaloté avait déjà conquis le public. Le protégé de Nextez, accompagné de ses deux

acolytes (Badé, Abbas Yasser) a électrisé le public de Chirongui. « Nous n'avons jamais douté de notre capacité à nous produire quel que soit le public ou l'endroit », confie l'artiste. Selon l'un de ses managers présent lors de notre rencontre avec le jeune artiste, la performance de



"Loté" n'est pas le fruit du hasard. « Papaloté est un écorché de la scène. Avant cette sortie à Mayotte, il a passé plus de 2000 heures (6 heures/jour/an) de répétitions », annonce le manager. Et l'artiste de renchérir : « Nous, on ne se laisse pas distraire par le succès. Dès notre retour à Moroni nous avons repris nos répétitions au CCA Mavuna ».

Bercé par la musique dès son jeune âge, il dit être venu à la chanson « poussé par une envie de m'exprimer, de dire ce que je pense, ce que je ressens par rapport aux thèmes que j'aime aborder, à savoir

l'environnement, l'amour, la société, la jeunesse entre autres ». Artiste World, Papaloté refuse de se renfermer dans un seul concept musical. On retrouve un peu de tout dans ses titres, du reggae au soul en passant par les rythmes comoriens et tant d'autres. Après une formation à l'agence imprimage publicitaire, c'est avec Nextez qu'il prend son envol. C'est d'ailleurs avec cette maison qu'il compte bientôt sortir son premier album.

AS Badraoui



AVIS DE RECRUTEMENT

Le PNUD Comores recrute **Un (e) Economist (e) National (e) – FTA-NOC**

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance des termes de référence, et de postuler en ligne à partir du lien ci-dessous :

* **Posted'Economiste National**
 * <https://bit.ly/3J5DDUg>

Date de début de Publication : **11 mars 2022**
 Date limite dépôt des candidatures : **26 mars 2022**

Remarques :

- Les candidatures féminines sont fortement encouragées et à compétences égales, les candidatures féminines sont privilégiées.
- Toutes les candidatures seront traitées dans la plus stricte confidentialité.
- Le PNUD ne tolère pas l'exploitation et les abus sexuels, aucun type de harcèlement.
- Tous les candidats sélectionnés seront donc soumis à des vérifications rigoureuses des références et des antécédents.
- Seuls les candidat(e)s retenu(e)s pour des entretiens seront contactés.

La Gazette des Comores
 BP 2216 Moroni – UNION DES COMORES
 Tél. (269) 37-79-80 – 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____
 Prénom : _____
 Adresse postale : _____ email : _____
 Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :

3 mois Montant : _____
 6 mois Montant : _____
 12 mois Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces
 Chèque n° _____
 Virement bancaire réf. : _____

Moroni le,
 Signature : _____

Tarifs d'abonnement
 (Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Annuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

CONCOURS DE PLANS D'AFFAIRES :

Le 2e cycle du PIDC vise 160 projets

Le ministre en charge de l'Agriculture et de l'environnement Houmed Msaidie a lancé, hier, la deuxième cohorte du Concours de plans d'affaire, financé par la Banque mondiale et mis en œuvre par le ministère de l'Agriculture à travers le Projet intégré de développement des chaînes de valeurs et de la compétitivité (PIDC). Plus de 170 entreprises et coopératives vont bénéficier d'une subvention allant jusqu'à 32 millions de nos francs selon la catégorie.

Devant la presse, hier lundi 14 mars, le ministre de l'Environnement Houmed Msaidie a lancé la deuxième cohorte du concours de Plans d'affaires, communément appelé CPA. Financé par la Banque mondiale et mise en œuvre par le ministère en charge de l'Agriculture à travers le

projet PIDC, ce concours est une prédisposition du gouvernement d'accompagner les efforts pour la mise en place d'entreprises fiables, de promouvoir les jeunes talents, de contribuer de manière significative à la création d'emploi et de stimuler la croissance économique du pays. Désormais, les candidatures en

ligne sont ouvertes jusqu'au 31 mai 2022, soit dans deux mois et demi. Les intéressés sont invités à s'informer à partir du site web www.plan-d'affairescomores.com, mis à leur disposition.

Pour ce deuxième cycle, plus de 160 entreprises et coopératives pourront bénéficier d'une subvention allant jusqu'à 32 millions de nos francs selon la catégorie. Pour rappel, le premier cycle avait bénéficié à 82. « J'invite les jeunes porteurs de projets, les micro, petites et moyennes entreprises et les coopératives, tous évoluant dans l'agriculture, le tourisme ou dans les sec-

teurs connexes tels que le transport, la logistique et les Ntics, à tenter leurs chances, en postulant à ce second cycle qui envisage des subventions de plus de 160 lauréats », exhorte le ministre Houmed Msaidie.

Pour mémoire, le premier cycle du CPA a été lancé le 05 avril 2021 et clôturé le 19 juillet 2021. 82 lauréats ont été retenus après vérification de la conformité de leurs plans d'affaires. Le décaissement de subventions (du premier cycle) est de 843.863.655 KMF, répartis en trois trimestres. « Près de 70% des subventions du premier trimestre ont

été décaissés par les bénéficiaires. En effet, le montant prévu pour le décaissement de ce premier trimestre est de 459.611.252 KMF et le montant décaissé à ce jour par les bénéficiaires dans les institutions financières auprès desquelles leurs subventions sont domiciliés est de 315.401.496 KMF », souligne-t-il, avant de préciser que 28 entrepreneurs, 3 micros, petites et moyennes entreprises et 7 coopératives n'ont pas encore remis leurs demandes de décaissement. Mais leurs dossiers sont en cours de traitements.

Andjouza Abouheir

CRASH DU VOL Y61103 D'AB AVIATION

Les plongeurs de « Massiwa diving » réclament leur dû

Massiwa diving est une société privée de plongeurs qui travaille en étroite collaboration avec le Parc national de Mohéli et l'hôtel Laka Lodge. Huit plongeurs de cette société disent avoir participé aux opérations de recherche de l'appareil d'AB aviation pendant 4 jours sans être indemnisés, pourtant 26 millions de francs ont été dépensés. L'équipe de Massiwa diving estime qu'on leur a menti et réclame leur dû.

26 millions de francs comoriens c'est la somme dépensée, selon les responsables, lors des opérations de recherches de la carlingue du vol Y61103 d'AB Aviation abîmé au large de Djoiezi-Mohéli le 26 février dernier, pourtant des plongeurs n'ont pas été indemnisés. Les opérations de recherche, pour rappel, ont duré 10 jours, du 26 février au 7 mars.

Huit plongeurs issus d'une société privée « Massiwa diving » qui travaille en étroite collaboration avec le Parc National de Mohéli et Laka Lodge ont participé aux opérations de recherche de l'appareil avec ses 14 occupants. Cette équipe dit avoir travaillé durant 4 jours au total sur les premières interventions et ont dépensé 24 bouteilles d'oxygène « sans aucune indemnisation » selon Ibrahim Abdou Msoma, leur superviseur et responsable des opérations de plongées sous-marines.

« Où est donc passé tout cet argent ? » se demande Ibrahim Abdou Msoma avant de poursuivre « j'étais obligé de ramener mon équipe de Nioumachi jusqu'à Djoiezi, zone présumée du crash par nos propres moyens avec le matériel de plongée car le gouvernement n'a pas honoré ses engagements » déplore Ibrahim, connu sous le pseudonyme de Tahomba. Ce plongeur professionnel travaille

souvent en solo. Il rassure qu'avec son équipe ils ont pu plonger jusqu'à 40 mètres de profondeur.

Sur les réseaux sociaux, Tahomba dit qu'ils avaient juste besoin de nourriture et une voiture pour le transport et la sécurisation de leur matériel. « Nos besoins n'ont pas été satisfaits car on nous a dit que le gouvernement n'a pas d'argent pour honorer nos engagements. Cela fait mal en voyant ce rapport de 26 millions publié partout alors qu'on a sacrifié nos propres équipements avec nos maigres moyens financiers pour aider les recherches » regrette-il avant de terminer : « notre objectif n'était pas de gagner de l'argent mais quand même il y'a des conditions nécessaires que ce métier exige car la plongée est trop risquée. Le gouvernement avait des moyens financiers mais on nous a menti ».

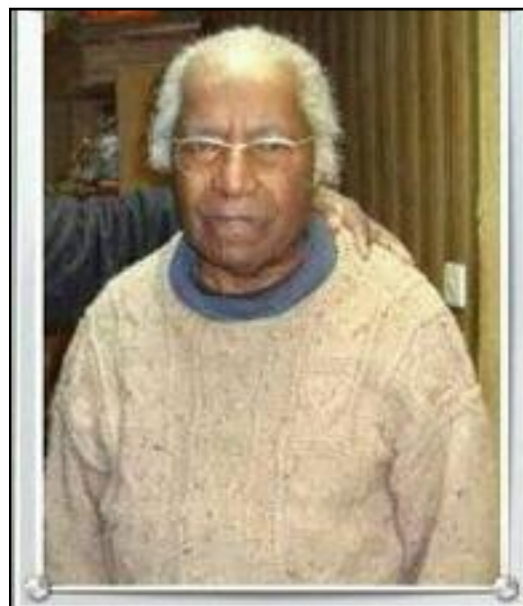
Riwad

plongeurs de Massiwa diving à Mohéli.



SOCIÉTÉ

Dr Ahamada Wafakana, le premier médecin comorien a tiré sa révérence



Le premier médecin comorien vient de décéder à l'âge de 87 ans ce dimanche 13 mars 2022 à l'hôpital de Saint-Pons-de-Thomières dans le département de l'Hérault en France. Il sera inhumé dans le carré musulman de Saint-Pons-de-Thomières le jeudi 17 mars.

Docteur Ahamada Wafakana Mohamed Soeuf est né en 1935 à Miringoni Moheli. Premier bachelier comorien en 1954 avec un Bac C obtenu au Lycée Gallieni à Tananarive. Il a poursuivi ses études en médecine à Montpellier où il est sorti avec un doctorat en 1961, ce qui fait de lui le premier docteur en médecine comorien.

S'il vivait en France, il faudrait rappeler qu'à la fin de ses études supérieures, en compagnie de son épouse et son fils, il était de retour au pays de ses ancêtres. Il avait exercé la médecine en tant que généraliste et par la suite en tant que chirurgien gynécologue plusieurs années à Mayotte, Anjouan et Mohéli jusqu'à ce que le régime Ali Soilihi le contraigne à l'exil en 1976.

C'est une immense perte pour les Comores en particulier Mohéli et pour la famille Soeuf. Que Dieu le pardonne et lui ouvre les portes de son paradis.

Riwad

Pour être informé,
je lis la Gazette chaque jour

FOOTBALL, COUPE DES COMORES

Étoile du centre de Salamani remporte la phase régionale

La finale de la coupe des Comores au niveau régional s'est jouée à Mohéli ce dimanche 13 mars au stade El-Hadj Ahmed Matoir de Fomboni, entre FCN Espoir de Nioumachoi et Étoile du centre de Salamani. Les verts de Salamani ont battu les rouges de Nioumachoi sur un score de 1 but à 0.

Pour la première fois de son histoire, Étoile du centre de Salamani vient de soulever le trophée de la coupe des Comores au niveau régional. Et ce, en remportant la victoire face à FCN de

Nioumachoi. Les deux équipes sont donc qualifiées pour la phase nationale prévue du 12 au 22 juin à Moroni. C'était un match très équilibré entre les deux formations de première division. Des occasions

nettes des deux côtés se sont présentées mais n'ont pas pu être concrétisées. Les 45 premières minutes de la première partie se sont écoulées avec un score vierge 0-0.

De retour des vestiaires, les hommes du capitaine Adadin de Nioumachoi très solide défensivement, ont fait reculer à plusieurs reprises les coéquipiers du capitaine Zouma de Salamani pourtant connus par leur qualité offensive et un

milieu très mobile et rapide. Il a fallu attendre la 70ème minute pour que le malgache Valdo de l'Étoile du centre, sur un coup de pied arrêté à 40 mètres, délivre les hommes du « capitaine » Inzou le coach de la formation de Salamani.

Ainsi, le gardien Fetré, le défenseur Ntsoholé, et leurs coéquipiers viennent d'écrire l'histoire du Football de Salamani. Une équipe qui avait fait 3 ans (de 2012 à 2014) sans existence et 2 ans (de 2014 à 2016) en D3 et D2 suite à des sanctions qui lui ont été infligées par la ligue de Mohéli. C'est une liesse populaire toute la nuit de ce diman-

che dans le quartier populaire de Salamani.

« Nous avons raté beaucoup d'occasions en or. Nous avons été très bons sans aucune erreur. Nous avons été très efficaces et meilleurs que les verts. Malheureusement, Dieu le tout puissant a décidé autrement... » lit-on sur la page officielle de FC Espoir. Et les rouges de Nioumachoi d'ajouter « Nous avons perdu la bataille mais pas la guerre ». Le rendez-vous pris au stade Malouzouni en juin prochain et dans les autres compétitions.

Riwad



Étoile du centre de Salamani.

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Saïd Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Saïd Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufè Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riwad
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Saïd Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lgazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45



AVIS DE RECRUTEMENT DE L'ASSITANT(E) ADMINISTRATIF (VE) DU PROJET D'APPUI A LA MODERNISATION DE L'ETAT CIVIL AUX COMORES

I : Contexte et justification

Depuis de nombreuses années, les autorités nationales et les partenaires techniques et financiers, déplorent un dysfonctionnement général du système d'état civil aux Comores. La modernisation de l'état civil s'impose donc comme une priorité face, en particulier, à l'évolution des normes juridiques corrélées à l'état civil, notamment les droits de l'enfant et de la femme.

Pour renforcer les capacités du système de l'état civil, la France a accepté de financer un projet de modernisation de l'état civil. Ce projet est à la fois le support des fondamentaux juridiques et organisationnels d'un état civil moderne et le préalable d'un programme plus ambitieux visant, ultérieurement avec des moyens plus conséquents, à la refondation et à l'informatisation de l'état civil. Ce projet procédera à une réforme législative et favoriser l'interconnectivité du registre de l'état civil avec d'autres registres publics, réaliser une évaluation normalisée de l'état civil, normaliser les procédures et les formulaires de déclaration des faits d'état civil et sensibiliser la population aux bénéfices apportés par l'état civil, former les officiers d'état civil et les personnels communaux.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, le Ministère de l'Intérieur, de l'Information, de la Décentralisation et de l'Administration Territoriale compte recruter

un(e) Assistant(e) Administratif (ve) et financier(e) du projet.

II : Responsabilités et tâches de l'Assistant(e) Administratif (ve) et financier(e)

L'Assistant(e) Administratif (ve) et financier(e) travaillera sous la supervision du/de la Coordinateur (trice) National (e) du projet d'appui à la modernisation de l'état civil aux Comores. L'Assistant(e) Administratif (ve) et financier(e) accomplira parmi les tâches suivantes :

- Assister le/la Coordinateur (trice) National (e) dans la gestion administrative et financière en rapport avec les activités du projet.
- Assister le/la Coordinateur (trice) National (e) dans la rédaction des rapports financiers trimestriels et annuels du projet.
- Assister le/la Coordinateur (trice) National (e) dans l'établissement des FACE pour le décaissement et la justification des fonds.
- Apporter un appui logistique dans l'organisation des séminaires, ateliers et formations prévus dans le cadre du projet.
- Elaborer, exécuter et suivre les passations de commandes de travaux, de bien et services.
- Réceptionner les livraisons de biens et certifier les différentes prestations.
- Assurer une permanence dans le bureau principal du projet.

• Appuyer et assurer le suivi de la communication et une circulation efficace des informations et des documents parmi l'équipe de projet, les autorités nationales impliquées et toutes les autres parties prenantes.

• Collecter et gérer les documents de projet, les rapports nationaux et les rapports des consultants et des ateliers et toute autre documentation sur le projet.

• Organiser l'enregistrement des documents, y inclus l'enregistrement et la compilation selon les procédures standard de correspondances (lettres, memorandum, notices...).

• Etre responsables de la gestion des approvisionnements, des demandes de facture pro forma, de la préparation des bons de commande, de la réception des livraisons de biens, de la certification des différentes prestations ainsi que la tenue de l'inventaire du projet.

• Gérer les biens mobiliers et immobiliers appartenant au projet.

• S'acquitter de toute autre tâche que pourrait lui être confiée par le/la Coordinateur (trice) National (e) du projet et qui soit considérée comme nécessaire pour atteindre les objectifs et les résultats spécifiés dans le document de projet.

III : Qualifications et expériences requises

• Etre titulaire d'un diplôme de Brevet de Technicien supérieur (BTS) en comptabilité et gestion administrative ou tout autre diplôme

me équivalent.

• Avoir au moins une expérience professionnelle probante d'au moins 2 ans dans le domaine de la comptabilité et la gestion administrative.

• Bonne maîtrise de l'outil informatique.
 • Maîtriser le français et avoir une bonne connaissance de l'anglais.

IV : Durée et exécution du contrat

Durée du contrat : 1 an avec possibilité de renouvellement

V : Candidatures

Les dossiers de candidature devront inclure :

- Une lettre de motivation pour l'intérêt porté à ce poste.
- Le Curriculum vitae (CV) et les copies des diplômes certifiés.

Le dossier de candidature doit être envoyé au plus tard le **26 mars 2022 à 12h 00** avec la mention « **Assistant (e) Administratif (ve) du projet de modernisation de l'état civil aux Comores**. L'adresse à utiliser est la suivante : Secrétaire Général du Ministère de l'Intérieur, de l'Information, de la Décentralisation et de l'Administration Territoriale Moroni - Comores

Seules les candidatures retenues pour l'interview seront informées des résultats de l'avis de recrutement.

FOOTBALL, RENFORCEMENT DE CAPACITÉS

La COSAFA a formé les dirigeants du football comorien

En collaboration avec l'UEFA, la COSAFA a organisé un stage de formation à l'endroit des fédérations membres du 02 au 05 Mars à Durban en Afrique du Sud. Intitulée "Team Exécutive Programme", la formation a réuni les 14 fédérations de la COSAFA.

La formation vise à mettre à niveau les associations membres face aux nouvelles réalités qui régissent le football mondial. Des membres de la fédération et des ligues régionales ont pris part à la formation. Durant ces 3 jours, ils ont acquis les outils nécessaires à la bonne gouvernance du football. Les récipiendaires ont appris les différents rôles au sein d'une fédération, que ce soit dans le développement du football, la régulation et comment mettre en exergue les nouvelles réglementations dans le contexte local.

« Nous avons appris l'importan-

ce de la planification financière, l'établissement d'un budget annuel, gestion et contrôle budgétaire et comment planifier le budget des événements » nous a confié Hairia Ali Mohamed contrôleur des finances au niveau de la ligue de Ngazidja qui a pris part à la forma-

tion.

La gestion des matchs, de la planification jusqu'à la tenue des différentes rencontres. Quelles sont les mesures à prendre avant, pendant et après chaque match. D'autres aspects de l'organisation ont été étudiés, dont la planification straté-

gique. Cet aspect vise à faire le bon choix quant à la stratégie à mettre en place dans les différentes structures d'une fédération. La gestion des ressources humaines et le domaine très sensible de l'informatisation des différents services des fédérations.

« Sur le plan purement tech-

nique, nous avons appris à faire la différence entre un Directeur Technique et un entraîneur en chef » a renchérit la chargée des finances à la ligue de Ngazidja de football.

AS Badraoui

Photo d'illustration



Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmerie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

HÔTELS & RESTAURANTS :

Le Select 773 00 31

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli: 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18



AVIS DE RECRUTEMENT DU/DE LA COORDINATEUR (TRICE) NATIONAL (E) DU PROJET D'APPUI A LA MODERNISATION DE L'ETAT CIVIL AUX COMORES

I : Contexte et justification

Depuis de nombreuses années, les autorités nationales et les partenaires techniques et financiers, déplorent un dysfonctionnement général du système d'état civil aux Comores. La modernisation de l'état civil s'impose donc comme une priorité face, en particulier, à l'évolution des normes juridiques corrélées à l'état civil, notamment les droits de l'enfant et de la femme.

Pour renforcer les capacités du système de l'état civil, la France a accepté de financer un projet de modernisation de l'état civil. Ce projet est à la fois le support des fondamentaux juridiques et organisationnels d'un état civil moderne et le préalable d'un programme plus ambitieux visant, ultérieurement avec des moyens plus conséquents, à la refondation et à l'informatisation de l'état civil. Ce projet procèdera à une réforme législative et favorisera l'interconnectivité du registre de l'état civil avec d'autres registres publics, réaliser une évaluation normalisée de l'état civil, normaliser les procédures et les formulaires de déclaration des faits d'état civil et sensibiliser la population aux bénéfices apportés par l'état civil, former les officiers d'état civil et les personnels communaux.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, le Gouvernement de l'Union des Comores compte recruter un (e) Coordinateur (trice) National (e) qui aura pour tâche principale de fournir un appui technique au Secrétariat Général du Ministère de l'Intérieur, de l'Information, de la Décentralisation et de l'Administration Territoriale pour la conception et à la mise œuvre des activités du projet.

III : Responsabilités et tâches du/de la Coordinateur (trice) National (e)

Le ou la Coordinateur (trice) National (e) du projet est responsable de la gestion du projet au quotidien, ainsi que de la prise de décision concer-

nant le projet. Sa responsabilité principale est la production des résultats escomptés par le projet et décrits dans le document de projet, selon les normes de qualité requise et en prenant en compte les spécificités et contraintes de temps et de coûts imparties.

Sous la direction du Secrétaire Général du Ministère de l'Intérieur, de l'Information, de la Décentralisation et de l'Administration Territoriale et sous la supervision du Comité de pilotage du projet, le Coordinateur National du projet assurera les fonctions suivantes :

- Appuyer le Ministère de l'Intérieur, de l'Information, de la Décentralisation et de l'Administration Territoriale à la mise en œuvre des activités du projet de modernisation de l'état civil aux Comores.

- Appuyer le ministère à élaborer les rapports semestriels d'activités, le rapport annuel, le rapport final et tout autre document requis dans le cadre de la mise en œuvre du projet.

- Assurer la gestion opérationnelle et administrative du projet : suivi des plans d'action du projet, préparation et formulation des plans de travail annuels, en cohérence avec le cadre des résultats et des ressources du document de projet ; préparation des termes de référence, appels d'offres, des contrats de prestation de services, d'études et de travaux ; organisation et participation aux travaux des commissions d'examen des offres ; appui aux diverses missions organisées par les partenaires du projet.

- Assurer le suivi de la gestion administrative et comptable/financière du projet : préparation et signature des rapports financiers et des différents documents ; paiement des services prestés et autorisés ; tenue des registres de dépenses et de comptabilité et établissement des dossiers de liquidation des fonds avancés par l'UNICEF.

- Assurer le suivi technique et faciliter le déroulement des missions et des consultations dans le cadre de la mise en œuvre des activités du

projet.

- Assurer le suivi et contrôler la qualité des prestations réalisées dans le cadre du projet en relation avec les services techniques concernés, l'UNICEF, le service de coopération et d'action culturelle (SCAC) de l'ambassade de France auprès de l'Union des Comores et veiller au respect des délais établis pour la remise des livrables/produits.

- Identifier et solliciter, pour assurer une mise en œuvre de qualité, tout appui technique supplémentaire en vue d'assurer une gestion, une planification et un suivi de projet de qualité.

- Contribuer à la conception, à l'animation, ainsi qu'à l'organisation des séminaires de formation et/ou réunion de sensibilisation et plaidoyer, telles que prévues dans le cadre logique du projet.

- Assurer la gestion des risques du projet.

- Assurer la coordination entre les différents acteurs du projet au niveau national et insulaire en liaison étroite avec le Secrétaire Général du Ministère de l'Intérieur, de l'Information, de la Décentralisation et de l'Administration Territoriale; assurer une liaison directe et permanente avec les institutions partenaires du projet ; contribuer à l'échange d'information sur les différentes approches et les stratégies d'intervention.

- Préparer et organiser les réunions du comité de pilotage du projet.

- Informer le comité de pilotage du projet sur l'état d'avancement du projet, selon les mécanismes et la fréquence établis dans le document de projet.

- Préparer les différents rapports d'avancement du projet et mettre en œuvre le plan de suivi-évaluation, conformément au document de projet.
- Mobiliser les expertises disponibles à l'intérieur des départements du gouvernement et des organisations de la Société Civile nécessaires pour l'atteinte des résultats attendus par le projet.

IV : Qualifications et expériences requises

- Etre titulaire d'un diplôme supérieur de

niveau Maîtrise (Master 1 au minimum) en sciences politiques, sciences sociales ou en droit.

- Avoir au moins une expérience professionnelle probante d'au moins 5 ans en gestion de projet et/ou en renforcement des capacités.

- Connaître les processus décisionnels et d'élaboration/adoption des normes législatives et réglementaires.

- Avoir une expérience de travail avec les agences du Système des Nations Unies.

- Disposer d'une bonne capacité analytique et rédactionnelle et une bonne disposition à travailler en équipe.

- Bonne maîtrise de l'outil informatique.

- Parfaire maîtrise du français, l'anglais serait un atout considérable.

V : Durée et exécution du contrat

Durée du contrat : 1 an avec possibilité de renouvellement.

VI : Candidatures

Les dossiers de candidature devront inclure :

- Une lettre de motivation pour l'intérêt porté à ce poste.

- Le Curriculum vitae (CV) et les copies des diplômes certifiés.

Le dossier de candidature doit être envoyé au plus tard le 26 mars 2022 à 12h 00 avec la mention « *Coordinateur (trice) National (e) du projet d'appui à la modernisation de l'état civil aux Comores* ». L'adresse à utiliser est la suivante : Secrétaire Général du Ministère de l'Intérieur, de l'Information, de la Décentralisation et de l'Administration Territoriale, Moroni – Comores.

Seules les candidatures retenues pour l'interview seront informées des résultats de l'avis de recrutement.

SONELEC :

Les nouveaux abonnés crient à l'« arnaque »

Alors que la Sonelec a encaissé depuis plusieurs mois les frais de branchement des nouveaux abonnés, ces derniers n'ont jusqu'à ce jour pas été branchés. Ces 1.500 « clients » crient à l'« arnaque ». Contacté par nos soins, le directeur technique de la société dit que donner des explications sur cette affaire ne relève pas de ses prérogatives.

Plusieurs mois depuis que les nouveaux abonnés de la Sonelec font le pied de grue pour être branchés. Jusqu'à maintenant, ces 1.500 personnes n'ont toujours pas été branchées alors que la Sonelec a bel et bien empoché les frais de branchement. Vu le retard considérable que prend le dossier, les concernés commencent à accuser la Sonelec d'« arnaque » et n'excluent, si une solution n'est pas trouvée d'ici le mois de ramadan, soit dans deux semaines, d'aller manifester au siège de la Sonelec à Volovolo.

« On nous a arnaqués et on nous prend pour des cons. Cela fait des mois qu'on a demandé le branchement du réseau. Nous avons suivi la procédure normale en payant le droit de branchement et jusqu'à aujourd'hui, rien n'a été fait. Aucun branchement n'a été réalisé, et notre seule société d'électricité ose nous dire qu'elle est en manque de matériels. Comment peut-on parler de développement alors que vous n'arrivez pas à donner de l'électricité à la population, du moins faire des branchements aux nouveaux abonnés ? », tonne un abonné désappointé par la situation. Il poursuit : « Au directeur de cette société l'État a tout donné à son arrivée. Aujourd'hui, il est incapable d'importer des matériels pour satisfaire ses nouveaux abonnés

».


Ces abonnés qui n'ont jamais bénéficié du produit qu'ils ont prépayé brandissent la menace d'une manifestation au siège de la Sonelec à Volovolo. « Nous n'avons pas le choix », se justifient-ils. « La direction de la Sonelec fait comme si c'est normal de prendre notre argent et nous envoyer balader. A chaque fois qu'on demande des comptes, c'est toujours la même rengaine : « bientôt ». Ce « bientôt » n'a pas de limite. On en a marre. Nous appelons le gouvernement notamment le ministre de tutelle de saisir sa direction afin de trouver une solution. On ne peut pas faire le ramadan dans le noir », renchérit un autre abonné qui n'y va pas avec le dos de la cuillère quand il parle de la direction de la Sonelec : « Pourquoi c'est toujours à des incompetents ou des arnaqueurs qu'on confie les sociétés d'Etat ? C'est triste si en 2022 les Comores n'arrivent pas à éclairer les foyers de la population, ni même à brancher le réseau électrique à ses nouveaux abonnés. On aime notre pays, mais peut-être faudrait-il songer à le quitter ».

Dans une conférence de presse qu'il avait tenue à Volovolo le 16 novembre 2021, le directeur de la Sonelec avait promis de régler le problème « au mois de décembre » de la même année. Celui qui reconnaissait une « rupture de stock » avait annoncé avoir lancé un appel d'offre pour la fourniture du matériel de branchement. Nous avons interrogé hier le directeur technique de la Sonelec pour savoir ce qui en est de cette affaire, il nous orienté vers le service de communication. Son chef n'a pas décroché notre appel.

Nassuf Ben Amad





BANATI
MAWATWANIYA



organise un
UN MEGA TOIRAB

19/03/22 à 16H, AU TERRAIN DE BASKET BALL FUNDI CARNET





"Soutenir et consoler sont deux piliers qui devraient apparaître dans l'édifice du temple humain."

RELIGION

Lorsque l'un d'entre vous finit le dernier tachahud, qu'il demande la protection d'Allah contre 4 choses :



« Ô Seigneur ! Je cherche protection auprès de Toi contre les tourments de la tombe, contre le supplice de l'Enfer, contre la tentation de la vie et de la mort et contre le mal de la tentation de l'Antéchrist. »